

## Rwanda : deux diplomates belges jugés indésirables par Kigali ont regagné Bruxelles

Le Soir, 1 juin 2020 Une brève cérémonie organisée le 6 avril au camp Kigali, en mémoire des dix Casques bleus belges assassinés, avait provoqué la colère des autorités. Non pas contre l'hommage lui-même mais sur la date choisie. Comment peut-on être à la fois confiné et expulsable ? Depuis avril, c'était le dilemme de l'attaché militaire et du secrétaire de l'ambassade de Belgique à Kigali qui ont finalement pu embarquer samedi soir dans un avion à destination de l'Europe.

En cause : le mécontentement des autorités rwandaises à la suite d'une brève cérémonie organisée le 6 avril au camp Kigali, au cours de laquelle une couronne avait été déposée en hommage aux dix Casques bleus belges assassinés dans les premières heures du génocide. L'hommage lui-même n'était pas en cause car les autorités rwandaises ont depuis longtemps inclus les para-commandos belges dans les victimes honorées lors des cérémonies de commémoration du génocide des Tutsis en 1994. Rappelons que, chargés de la protection de la Première ministre Agathe Uwilingiyimana, ils avaient été emmenés au camp Kigali le matin du 7 avril et massacrés par des soldats qui les accusaient d'avoir abattu l'avion du président Habyarimana le soir précédent. D'opâ't de fleurs et minute de silence sur la date choisie que porte le litige : chaque année, depuis 26 ans, le 7 avril marque le début des cérémonies d'hommage aux victimes du génocide qui fit un million de morts en trois mois et l'hommage aux Casques bleus belges généralement lieu le 8 avril, organisé par la section militaire de l'ambassade. Cette année, pour des questions de calendrier belge, la cérémonie du camp Kigali fut avancée de deux jours. Rassemblant une dizaine de personnes, membres de l'ambassade (mais pas l'ambassadeur lui-même), l'hommage se traduisit par le d'opâ't d'une minute de silence. La date du 6 avril est cependant problématique, parce que, correspondant à l'anniversaire de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, elle est utilisée à des fins politiques par certains milieux de la diaspora rwandaise et cette année, des photos de la cérémonie ne tardèrent pas à circuler sur les réseaux sociaux. Enquêtes judiciaires et politiques Rappelons que l'attentat contre l'avion présidentiel entraîna, dans les minutes qui suivirent, le début des massacres et depuis un quart de siècle, cet attentat a fait l'objet d'enquêtes judiciaires et politiques entre les autorités de Kigali et les milieux dits « révisionnistes ». Ces derniers attribuent toujours l'attentat aux troupes du Front patriotique rwandais, même si les dernières investigations du juge français Trevidic ont établi que les tirs étaient partis d'un camp de la garde présidentielle. Dans cette logique, ces mêmes milieux ont choisi la date du 6 avril pour commémorer la disparition du président Habyarimana et de son collègue burundais et organiser des messes et des cérémonies. Toute commémoration, aussi brève soit elle, organisée à cette date sensible provoque donc le déplaisir des autorités rwandaises et l'incident, mineur en lui-même, a donc entraîné une réaction forte sinon disproportionnée. Faut-il aussi rappeler que, du Burundi jusqu'à la frontière ougandaise, de l'Ituri jusqu'au Sud-Kivu, le contexte régional tendu exacerbe les sensibilités ? Par Colette Braeckman

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});